



DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER A :
FFSG - Département Formation
6 Avenue du Pr. André Lemierre - 75020 PARIS



Descriptif

Le Passeport «Animateur de la Glace» est une qualification fédérale qui s'adresse à tous les personnels d'animation des sociétés gestionnaires de patinoires mobiles et du secteur public.

Vous travaillez pour un service des sports d'une municipalité, vous êtes Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, animateur certifié et salarié d'une société gestionnaire de patinoire mobile, nous sommes heureux de vous accueillir et de vous proposer cette formation adaptée à vos besoins.

Obtenir le passeport «Animateur de la Glace», c'est savoir organiser des séances variées d'animation véritablement adaptées aux spécificités du Patinage sur Glace, tout en prenant toutes les précautions pour assurer un maximum de sécurité aux pratiquants et ainsi donner le plaisir de la glisse. C'est développer sa propre pratique, connaître les règles de sécurité, apprendre la démarche pédagogique appropriée au patinage et avoir une meilleure connaissance des fondamentaux techniques afin de voir les pratiquants de tout âge découvrir de nouvelles sensations et développer de nouvelles habiletés.

A l'issue de cette formation, les détenteurs du Passeport «Animateur de la glace» sont habilités à délivrer les Ice Cube.

Pré-requis d'entrée en formation

- Être en situation d'emploi
- Niveau technique minimum validé par un test technique élémentaire en début de formation : déplacements avant, arrière et freinages.
- Justifier d'une certification dans le champ de l'animation (sauf ETAPS)

Tarif d'inscription : 200 €

INFORMATIONS PRATIQUES



DATE DE LA FORMATION

15 au 17 Novembre 2010

VOLUME DE LA FORMATION

20H de formation au centre fédéral de formation

Formation en centre : Alternance de cours théoriques et de mises en situations pédagogiques sur glace.

- I. Aspects techniques liés au matériel spécifique Sports de Glace*
- II. Aspects liés à la sécurité du pratiquant et de l'animateur*
- III. Les fondamentaux du patinage*
- IV. Pédagogie et animation spécifiques sur glace : parcours, jeux en piste, etc...*
- V. Pratique personnelle*
- VI. Le Ice Pass et les Ice Cubes*

EPREUVES D'ÉVALUATION TERMINALE

Test technique vérifiant la capacité à mettre en sécurité le pratiquant : *parcours chronométré propre aux situations d'animation sur glace quotidiennes : déplacements, passage d'obstacles, ramassage d'objets sur glace*

1 épreuve pédagogique d'animation sur glace
(Temps de préparation de séance + mise en situation pédagogique)

HORAIRES

9H-17H, durant les 3 jrs de formation

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Centre Fédéral des Formations :
Patinoire Thierry Monier de Courbevoie
Centre Charras - Place Charles de Gaulle
92400 Courbevoie

Accès : RER A «La Défense» puis
prendre le BUS n°275 direction Pont de
Levallois, arrêt Alma-Baudin.

PIECES A FOURNIR :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée par votre employeur
- Justificatif de certification dans le champ de l'animation (sauf ETAPS)
- Le règlement des frais de formation

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

Début des inscriptions : **1er Sept. 2010**
Fin des inscriptions : **1er Nov. 2010**

LA FORMATION DÉBUTERA PAR UN TEST TECHNIQUE ÉLÉMENTAIRE AFIN DE VALIDER L'ENTRÉE EN FORMATION



STÉPHANIE SCOFFIER - Conseillère Technique Nationale, Chargée de mission formation. Diplômée du BEES 2ème degré, option Patinage Artistique.
Contact : sscoffier@ffsg.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE
Département Formation
6 Avenue du Pr. André Lemierre
75020 PARIS - FRANCE

Organisme de formation n° : 11 75 43556 75

TELEPHONE
01.41.58.40.40

FAX
01.41.58.40.41

ADRESSE ELECTRONIQUE
departement-formation@ffsg.org

WWW.FFSG.ORG

FICHE D'INSCRIPTION - PASSEPORT ANIMATEUR DE LA GLACE - 15-17 Nov. 10

M. Mme Mlle

NOM, PRÉNOM (en Majuscules) :

Date de Naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-mail (obligatoire) :

Tél. (obligatoire) :

Fonction/Emploi :

Nom de l'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

Tél. de l'employeur :

MODE DE RÈGLEMENT

Règlement effectué par l'employeur : ci-joint un chèque de 200 € à l'ordre de la FFSG¹

Règlement effectué par un OPCA :

NOM de l'OPCA : Personne contact :

Tél. (obligatoire) :

Adresse :

¹Le prix de la formation n'inclut aucun frais de transport, de restauration ou d'hébergement.

Seules les personnes ayant acquitté les droits d'inscription pourront participer à la formation.

Fait à le NOM, SIGNATURE et CACHET de l'EMPLOYEUR :

PIECES A JOINDRE : (Tout document manquant sera susceptible d'empêcher l'entrée en formation)

- Si financement par un OPCA, joindre l'accord de financement
- Justificatif de certification dans le champ de l'animation (sauf ETAPS)
- Un chèque de règlement

FICHE A RETOURNER AVEC LES PIECES DEMANDEES
À L'ADRESSE POSTALE CI-CONTRE
AVANT LE 1ER NOVEMBRE 2010